AVIS DE COURSE
LES RILLAUDS – NDC VOILE

A ANGERS LAC DE MAINE - LE 28 NOVEMBRE 2026

1 . L'EPREUVE EST REGIE PAR :
- Les règles de course internationales pour ISAF 2025-2028
- Les règles de classe et les règles de jauge des séries concernées
- Les règlements des championnats Fédéraux et des Classements Nationaux
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile
- Le présent avis de course
- Les instructions de courses et leurs annexes

2 . CLASSES CONCERNEES :
La régate est ouverte à tous les dériveurs (IND), catamarans (INC) et planches à voile (RCB).

3 . PROGRAMME :

SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026	13H BRIEFING 13h30 mise à disposition du Comité de course. Heure limite pour le lancement du dernier départ 16h30. Palmarès : le soir lors de l'apéritif.
4 . CLUB ORGANISATEUR :	NDC Voile ANGERS 75 avenue du lac de Maine 49000 ANGERS
5 . LIEU DE LA REGATE :	Lac de Maine Angers

6 . INSCRIPTIONS :

SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026 :	11H A 12H30 Accueil, Inscriptions

Pièces à fournir sur place : - la licence FFVoile 2026,
- pour les mineurs : l'autorisation parentale + licence compétition ou un certificat médical.

7 . DROITS D'INSCRIPTION :
Inscription : gratuite.

8 . PARCOURS : Voir instructions de course

RENSEIGNEMENTS : 02 41 73 83 00 – contact@ndcvoileangers.com

RAPPEL/ La circulation automobile est interdite sur le parc de loisirs ; il est donc demandé de déposer le matériel de navigation et de ressortir se garer sur les parkings extérieurs.
LE LAC DE MAINE EST UN PLAN D'EAU MUNICIPAL INTERDIT A LA NAVIGATION DES EMBARCATIONS A MOTEUR SAUF SECURITE.